



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

## Rapport d'activités et financier 2024 Orientations 2025



**Gestion de la réserve naturelle nationale du Pinail  
Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail  
Accompagnement et expertise territoriale**



Le 19 mai 2025 à la salle des fêtes Georges Angéli de Vouneuil-sur-Vienne

# Association GEREPI

34B Place de la Libération, 86210 Vouneuil-sur-Vienne

[contact@reserve-pinail.org](mailto:contact@reserve-pinail.org) ; 05.49.85.65.03 ; <http://www.reserve-pinail.org/>



**Coordination** : Kévin Lelarge

**Rédaction et mise en page** : Kévin Lelarge et Chantal Dehall

**Partenaires financiers** : DREAL Nouvelle-Aquitaine (Réserve Naturelle Nationale, Contrat Natura 2000, Fonds vert), Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval), Europe (Contrats Natura 2000, programme Feader), Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine (Néoterra), Conseil Départemental de la Vienne (Espaces Naturels Sensibles), Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut (Plan Climat Air Energie Territorial, Eté châtelleraudais),



**Photos** : Couverture du carnet de découverte de la réserve naturelle © V. Hermouet ; Kiosque d'accueil rénové du sentier de découverte © K. Lelarge ; Echange inter services autour de la problématique cynégétique © K. Lelarge ; Déménagement de la pierre meulière des anciens locaux de GEREPI © K. Lelarge

**Citation** : K. Lelarge et C. Dehalle - Rapport d'activités et financier 2025 de l'association GEREPI. Edité par GEREPI. 22 p.

## Table des matières

<b>RAPPORT MORAL .....</b>	<b>1</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024.....</b>	<b>3</b>
I.    Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.....	3
Programme d'actions .....	3
Budget .....	4
II.   Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail .....	4
Coordination et dynamique partenariale.....	5
Connaissance scientifique .....	5
Communication et sensibilisation .....	7
III.  Expertises environnementales .....	8
Etude de la fonge de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine .....	8
Etude de la population d'Azuré des Mouillères du Pinail .....	8
Accompagnement de Grand Châtellerault en matière de biodiversité .....	8
IV.   Gestion associative .....	9
La mobilisation des membres de GEREPI .....	9
L'hébergement de l'association .....	9
La gestion financière .....	9
<b>RAPPORT FINANCIER 2024.....</b>	<b>10</b>
I.    Budget de fonctionnement .....	10
II.   Budget d'investissement .....	13
III.  Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes.....	13
<b>ORIENTATIONS 2025.....</b>	<b>18</b>
I.    Programme d'actions prévisionnel.....	18
Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail.....	18
Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail .....	19
Expertises environnementales .....	19
II.   Budget prévisionnel.....	20

## Tables des figures et tableaux

Figure 1 : Répartition des moyens humains 2024(en ETP) du gestionnaire .....	3
Figure 2 : Etat de réalisation du programme d'actions 2024 (n=88).....	3
Figure 3 : Répartition des moyens humains 2024 par domaines d'action .....	4
Figure 4 : Comité de suivi 2024 du site Ramsar .....	5
Figure 5 : Réseau hydrographique et principaux bassins versants du Pinail (Envolis).....	6
Figure 6: Comité de projet (photo A. Gallou-Remaudière).....	7
Figure 7 : Types de travaux intégrés au scénario pragmatique (Envolis).....	7
Figure 8 : Nouveaux locaux de GEREPI.....	9
Figure 9 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2025 par domaines d'activités.....	18
Figure 10 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2025 (en ETP salarié) de GEREPI.....	20
Tableau 1 : Budget 2019-2024 de coordination du site Ramsar .....	5
Tableau 2 : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2024 .....	11
Tableau 3 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2024 .....	12
Tableau 4 : Budget d'investissement 2024.....	13
Tableau 5 : Budget prévisionnel 2025 de l'association GEREPI.....	21
Tableau 6 : Budget prévisionnel 2025 détaillé de GEREPI et la RNN Pinai.....	22

# RAPPORT MORAL

L'année 2024 a été marquée par le déménagement de l'équipe gestionnaire dans des locaux à proximité de la mairie de Vouneuil sur Vienne. Cette situation a conduit à une séparation avec le CPIE Seuil du Poitou, partenaire historique de la réserve. Malgré la vente du moulin de Chitré, Grand Châtelleraut poursuit son accompagnement de GEREPI avec la prise en charge du loyer demandé par la commune, mais aussi et surtout la reprise en main du projet de maison d'accueil du Pinail. Nous espérons vivement qu'il verra le jour prochainement afin de retrouver des locaux fonctionnels dès 2026 et ainsi consolider la préservation et mise en valeur du Pinail.

L'année 2024 est à nouveau caractérisée par les conséquences du changement climatique sur la réserve. Bien que l'année ait été pluvieuse sur notre territoire, au niveau mondial c'est l'année la plus chaude jamais enregistrée. La réserve n'a pas vu ses populations d'azurés des mouillères et d'écrevisses à pattes blanches reprendre de la vigueur après les sécheresses 2022 et 2023.

Ce constat nous interroge sur les **politiques de conservation, de protection et de gestion de la réserve**.

Concernant la problématique de l'eau et sa rétention naturelle sur le Pinail à l'échelle de la zone RAMSAR, l'équipe a accompagné le programme d'étude pour restaurer le fonctionnement hydraulique du site et ébaucher un programme de travaux (effacement de certains fossés, restauration d'écoulements naturels, déboisement de mares...).

Parallèlement, GEREPI s'est engagé dans un bilan carbone et réfléchit à une trajectoire bas carbone en appui d'un travail sur les valeurs ajoutées de la réserve (prestation Vertigo-Lab et dynamique inter-réserve naturelles de Nouvelle-Aquitaine). D'ores et déjà, la réserve essaie de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (renouvellement de matériel, réflexion sur les déplacements, ...)  
En 2024, l'équipe a poursuivi les suivis scientifiques contribuant ainsi à de nombreux réseaux (FCEN, PCN, ...) mais aussi à de nouvelles thématiques de recherche telles que l'inflammabilité des végétaux ou la détectabilité des amphibiens.

L'accueil du public sur la réserve a bénéficié d'un temps plus clément (pas de canicule, ni de sécheresse), la fréquentation a été plus élevée qu'en 2023, par contre les moyens financiers et par conséquence humains n'ont pas permis de proposer des animations toutes l'année. A noter 2 événements marquant en 2024 : l'inauguration du kiosque d'accueil et la création du carnet de découverte « Le petit explorateur du PINAIL » financés par l'état.

Outre la gestion de la réserve, GEREPI s'implique sur le territoire et propose les compétences de son équipe au travers de services d'expertises.

**Dans le cadre de la coordination de la zone humide RAMSAR**, le travail d'étude de restauration de la zone humide pour s'adapter au changement climatique en concertation avec les acteurs du territoire a abouti à la définition d'un programme de travaux ambitieux sur la base de nouvelles connaissances scientifiques comme la microtopographie du site ou encore le réseau hydrographique (cours d'eau, fossé, réseau de mares, etc.)

Il reste à affiner au cas par cas les travaux, en particulier avec l'ONF, et à sensibiliser les habitants et usagers du Pinail pour espérer une mise en œuvre à partir de 2026

En 2024, **dans le cadre des prestations d'expertise**, GEREPI a mené 3 études : un inventaire de la fonge de la réserve naturelle nationale de Chérine dans la Brenne, un suivi de la population

d'Azuré des mouillères sur le Pinail dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons et un accompagnement de Grand Châtellerauld en matière de stratégie locale de biodiversité.

**Financièrement**, le budget de la réserve, gestion et animation confondues, s'élève en 2024 à environ 317 K€, financé à 75 % par la DREAL, des CN2000, l'AELB, le Conseil Départemental de la Vienne et Grand Châtellerauld.

Et pour 2025, nous espérons que les enjeux des réserves naturelles seront toujours reconnus, préservés et toujours accompagnés par nos partenaires malgré un contexte socio-économique de plus en plus délicat : les restrictions financières sont de plus en plus marquées, à toutes les échelles, avec de nombreuses incertitudes jusqu'à des gels de subventions. La réserve ne pouvant pas réaliser de plus-value, il est essentiel pour elle que les versements des subventions respectent les échéanciers pour maîtriser le niveau de trésorerie de l'association, sensible à tout évènement budgétaire.

D'autre part et plus globalement, le droit de l'environnement souffre de pressions sociétales qui remettent en question l'avenir de la protection de la nature, cette nature dont les scientifiques rapportent déjà un état de dégradation sans précédent pour l'Homme.

GEREPI apporte tout son soutien à l'OFB ainsi qu'à toute organisation qui défend le droit de l'environnement.

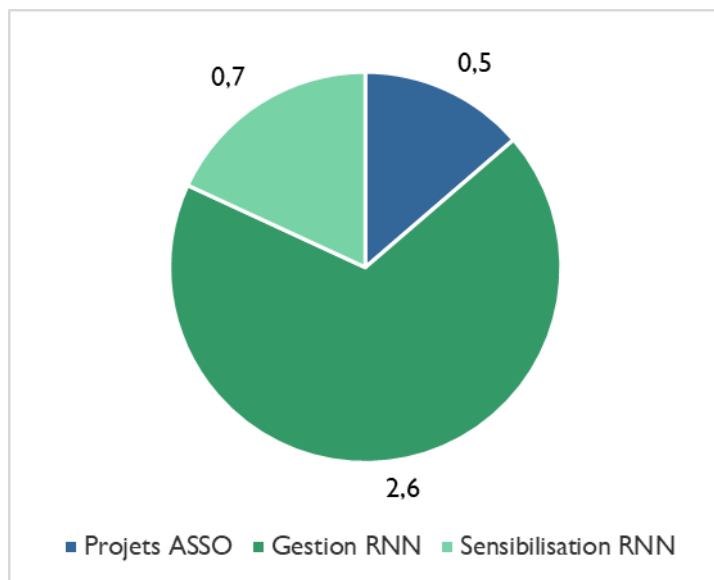
Enfin, dans les **perspectives**, GEREPI continue à travailler à un plan de transformation de la réserve du Pinail afin de s'adapter aux changements de ce monde, à réduire son empreinte environnementale pour être plus résilient et tout particulièrement face aux changements climatiques qui met en péril l'avenir de nombreuses espèces emblématiques du Pinail.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent dans ce projet, aussi bien financièrement, que dans les réflexions et les débats d'avenir sur la gestion de la réserve et dans sa mise en œuvre et dans l'animation du territoire RAMSAR.

Chantal Petit-Dehalle et Laurence Roy,  
Co-Présidentes de GEREPI

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

Le rapport d'activités de l'exercice 2024 de GEREPI synthétise l'ensemble des activités de l'association avec d'une part les activités propres à la gestion de la Réserve naturelle du Pinail et d'autre part les activités complémentaires avec la coordination de la zone humide Ramsar du Pinail et les expertises environnementales. Dans ce cadre, GEREPI poursuit l'élaboration d'un rapport de gestion annuelle de la réserve, présenté et validé par le Comité Consultatif ad hoc, et développe un rapport d'activités et financier annuel de l'association, présenté et validé par l'Assemblée Générale.

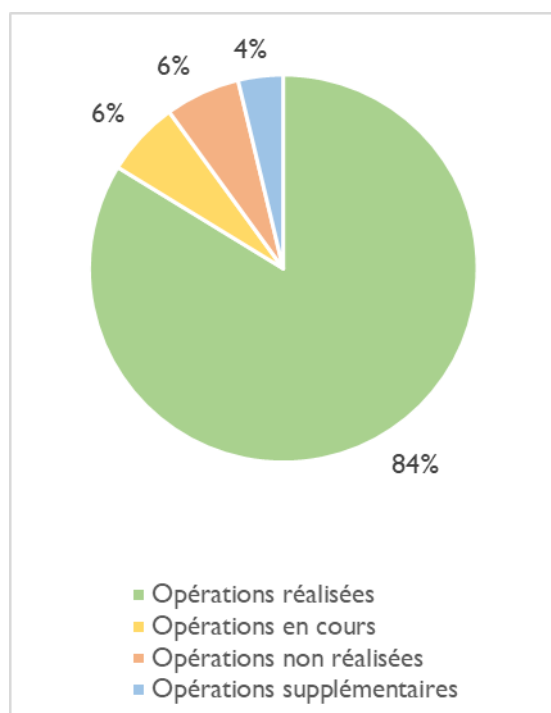


En 2024, les activités de l'association se sont réparties à 90% dans le programme d'actions spécifique à la Réserve Naturelle Nationale du Pinail, au travers des activités dites de « gestion » et « sensibilisation », et à 10% dans le programme d'actions de GEREPI, au travers essentiellement la coordination du site Ramsar et dans une moindre mesure, le développement de prestations de service.

Figure 1 : Répartition des moyens humains 2024(en ETP) du gestionnaire

## I. Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du rapport d'activités et financier 2024 de la Réserve naturelle du Pinail, présenté en comité consultatif de gestion le 17 février 2025, est en téléchargement libre sur le site Internet de la réserve (<http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>). Ce travail s'est inscrit dans la septième année de mise en œuvre du 5<sup>ème</sup> plan de gestion de la Réserve naturelle du Pinail couvrant la période 2018-2027.



### Programme d'actions

La programmation 2024 s'est articulée sur la mise en œuvre opérationnelle de 79 opérations du plan de gestion 2018-2027 de la réserve naturelle nationale du Pinail (Lelarge et al., 2018), contre 80 prévisionnelles. Parmi celles-ci, 71 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, 3 ont été réalisées en supplément tandis que 5 opérations programmées n'ont pu être réalisées. Avec plus de 90 % d'opérations réalisées, la réalisation du programme d'actions 2024 demeure satisfaisante comme l'illustre la figure ci-contre.

Figure 2 : Etat de réalisation du programme d'actions 2024 (n=88)

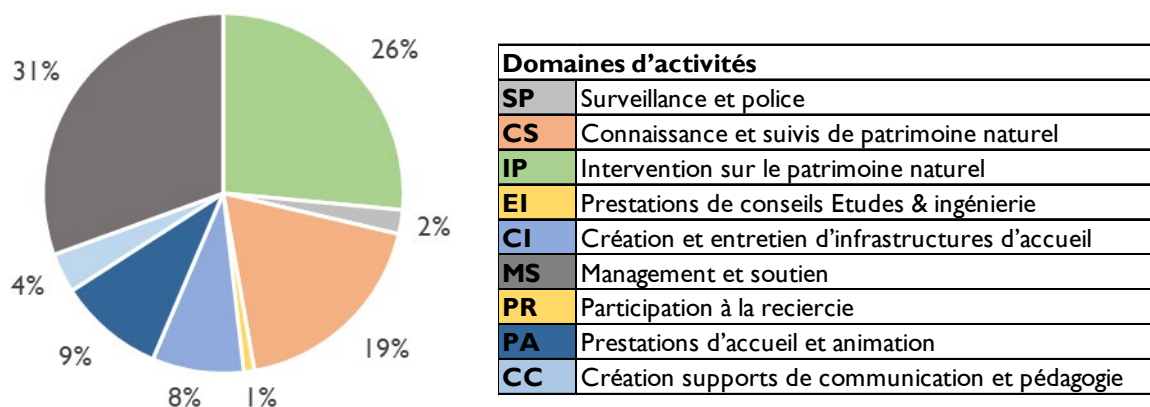


Figure 3 : Répartition des moyens humains 2024 par domaines d'action

Les faits marquants de l'exercice 2024 sont diversifiés et témoignent de la richesse des activités du site, avec des dimensions aussi bien positives que négatives :

- Le développement concerté d'une **trajectoire bas carbone** dans une démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- L'annulation du chantier de **brûlage dirigé** et la poursuite des travaux de coupe-export comme de valorisation de la **brande**, ou encore la conduite du **pâturage** extensif ;
- L'appui au **programme d'étude de fonctionnalité hydrologique** de la zone humide Ramsar du Pinail avec la définition d'un programme de travaux de restauration, y compris sur la réserve ([Nouveau climat, nouvel aménagement du Pinail ? \(reserve-pinail.org\)](http://reserve-pinail.org)) ;
- L'accueil de nouveaux **travaux de recherche scientifique** sur la thématique des amphibiens, les tritons essentiellement, et de l'intelligence artificielle, ainsi que la mise en routine de l'**observatoire biodiversité - eau - climat** avec une panoplie de suivis notamment botaniques ;
- L'inauguration du **kiosque d'accueil** nouvellement rénové et du **carnet de découverte** illustré Véronique Hermouet, dessinatrice pour enfants, labellisé « Expérience famille » par l'Agence Touristique de la Vienne.
- Des moyens réduits et plus incertains, humains comme financiers, ainsi que la **relocalisation de GEREPI** dans des locaux à côté de la mairie de Vouneuil-sur-Vienne avec la préfiguration de création d'une **maison du Pinail** avec Grand Châtellerault.

## Budget

La répartition entre les activités de gestion (*travaux, connaissances, activités administratives, etc.*) et les activités de sensibilisation (*communication, pédagogie, accueil du public, etc.*) est de respectivement 78 % et 22 %. Au niveau administratif et financier, le budget de la réserve est à l'équilibre à hauteur de 314 822€, avec l'intervention à hauteur de 76% des partenaires suivant :

- La DREAL Nouvelle-Aquitaine (dotation Réserve Naturelle Nationale)
- L'Europe et l'Etat (Contrat Natura 2000)
- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval)
- Le Département de la Vienne (Espaces Naturels Sensibles)
- Grand Châtellerault (services transition territoriale, biodiversité et tourisme)

## II. Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail

*Gestionnaire de la réserve naturelle nationale depuis 1989 et coordinateur de la zone humide Ramsar depuis 2021, GEREPI est mobilisé pour développer des actions partenariales à l'échelle de l'ensemble du Pinail qui comprend les*

territoires de Vouneuil-sur-Vienne et Bonneuil-Matours pour Grand Châtellerault, Dissay et Beaumont-St-Cyr pour Grand Poitiers. Toutes ces collectivités territoriales ont intégré l'association depuis 2023.

## Coordination et dynamique partenariale

Un comité de suivi Ramsar a été organisé en octobre 2024, conjointement au Comité de Pilotage Natura 2000 Moulière-Pinail, après une période de transfert de compétence de l'Etat vers la Région. Après 5 ans de « veille » de ce comité, un bilan des actions 2019-2024 a été présenté aux acteurs locaux au travers les 3 champs d'intervention principaux de GEREPI :

- Communication et sensibilisation des publics
- Connaissances et préservation du patrimoine naturel
- Partenariats et réseaux de travail



Figure 4 : Comité de suivi 2024 du site Ramsar

Un état de situation budgétaire a également été réalisé pour la période 2019-2024 afin de présenter l'investissement de GEREPI et surtout des différents partenaires financiers mis au profit de la dynamique Ramsar. Le budget cumulé au cours de cette période s'élève à 182 k€ comme l'illustre le tableau ci-dessous, sachant que le programme d'étude préalable à la restauration fonctionnelle du site concentre 68% de ce volume financier. A noter que la mission de coordination est réalisée sur fonds propres de GEREPI.

Tableau I : Budget 2019-2024 de coordination du site Ramsar

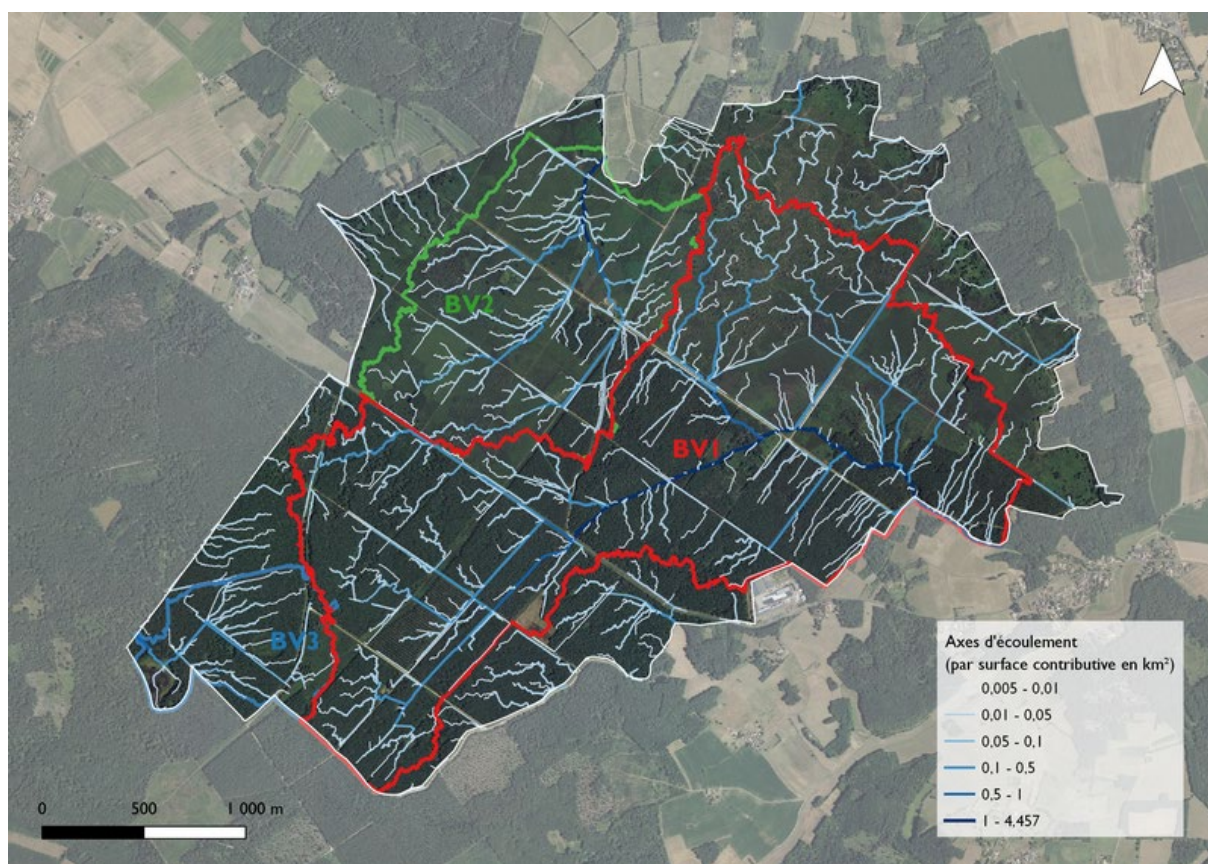
Actions RAMSAR 2019-2024		TOTAL	AELB	DRE	CR N-	CD	CAG	CUG	V-s-	GERE
<b>Coordination</b>	Administration et réseau	<b>15 180</b>								15 180
<b>Etude et restauration</b>	Diagnostic ZH Ramsar	<b>124 430</b>	62 215		62 215					?
	Suivi d'impact travaux									
<b>Sensibilisation</b>	Evènement, animation	<b>14 203</b>	3 890	1 053		800	1 750	4 000	400	2 310
	Exposition photo	<b>14 488</b>	12 772			7 430	4 500	3 500		
	Supports de communication	<b>13 714</b>								
<b>TOTAL</b>		<b>182 015</b>	78 877	1 053	62 215	8 230	6 250	7 500	400	17 490

Le comité technique « Pinail » réunissant la réserve naturelle (GEREPI), le site N2000 (LPO) et la forêt domaniale (ONF) s'est réuni à plusieurs reprises afin d'échanger sur les actions de chacun des acteurs et en particulier autour du programme de travaux de restauration hydraulique du site (cf. partie connaissances scientifiques).

GEREPI est membre de l'association tête de réseau **Ramsar France** et participe à la dynamique nationale et internationale en faveur d zones humides. En 2024, Le directeur-conservateur a participé au congrès organisé à l'île de La Réunion où il a présenté le travail de restauration fonctionnelle de la zone humide pour favoriser sa résilience face aux changements climatiques.

## Connaissance scientifique

Engagée depuis 2022, l'étude de fonctionnalité de la zone humide du Pinail s'est achevée en automne 2024 avec la définition d'un programme de travaux concerté avec le comité de projet, sur la base des résultats des différents modèles hydrauliques développés par le bureau d'étude Envolis.



**Figure 5 : Réseau hydrographique et principaux bassins versants du Pinail (Envlois)**

Afin de compléter les connaissances du réseau hydrographique (*Figure 5*), spécifiquement quant aux mares du site Ramsar, GEREPI a engagé un travail complémentaire à partir de l'inventaire de 1950 et du MNT produit par l'Avion Jaune en 2022. Résultat, une destruction estimée à environ 40% des mares a été opérée avec le réaménagement sylvicole en particulier, portant leur nombre de 26 408 à 15 527 aujourd'hui. Ce travail devra être poursuivi sur certains secteurs sous-estimé, notamment sur la Gassotte ou la Fontaine salée.

Le travail de modélisation développé à consister à identifier les dysfonctionnements hydrauliques actuels (drainage, interception, etc.) et de mettre en perspective les gains de rétention naturelle de l'eau au travers 2 scénarios :

- Modèle désinfluencé (absence d'aménagements anthropiques - vision théorique)
- Modèle pragmatique (présence d'aménagements d'amélioration de rétention d'eau - vision concertée avec le comité de projet)

Afin d'être au plus proche de la réalité de terrain, GEREPI a mené une série de mesures de vérifications du modèle développé par Envlois (axes d'écoulements, volumes contributifs, débits, etc.). La modélisation du réseau hydrographique a notamment permis d'estimer le volume d'eau stocké en surface et en instantané sur le Pinail : 390 000 m<sup>3</sup>. Dès lors, les résultats du modèle actuel et les propositions de mesures d'amélioration en découlant ont été soumis au comité de projet afin de co-construire un scénario pragmatique. En parallèle, un scénario désinfluencé a été modélisé dans le but d'appréhender la marge d'amélioration « naturelle » et maximale de la restauration hydraulique du site en effaçant les fossés de drainage, en réduisant les surfaces boisées et en remplaçant les résineux par les feuillus, en restaurant les cours d'eau et en désimperméabilisant toute surface. Résultat, une résorption théorique de 200 mm d'eau drainée quand le scénario

pragmatique de travaux de restauration conduirait vers un gain de 150 mm, soit une amélioration nettement significative.



Figure 6: Comité de projet (photo A. Gallou-Remaudière)

Le comité de projet a été réuni 5 fois en 2024 pour co-construire un programme de travaux pragmatique (Figure 11), soit 8 réunions organisées depuis 2022. L'objectif, améliorer la rétention naturelle de l'eau en conciliation avec les usages (sylviculture, voirie, chasse, etc.). La finalité, choisir des aménagements adaptés (neutralisation de fossés de drainage, déboisements ciblés, etc.), en portant également attention à leur empreinte carbone. Ce travail doit désormais être conforté avec l'ONF et validé par les parties prenantes avant de faire l'objet d'une concertation territoriale quant à son acceptabilité.

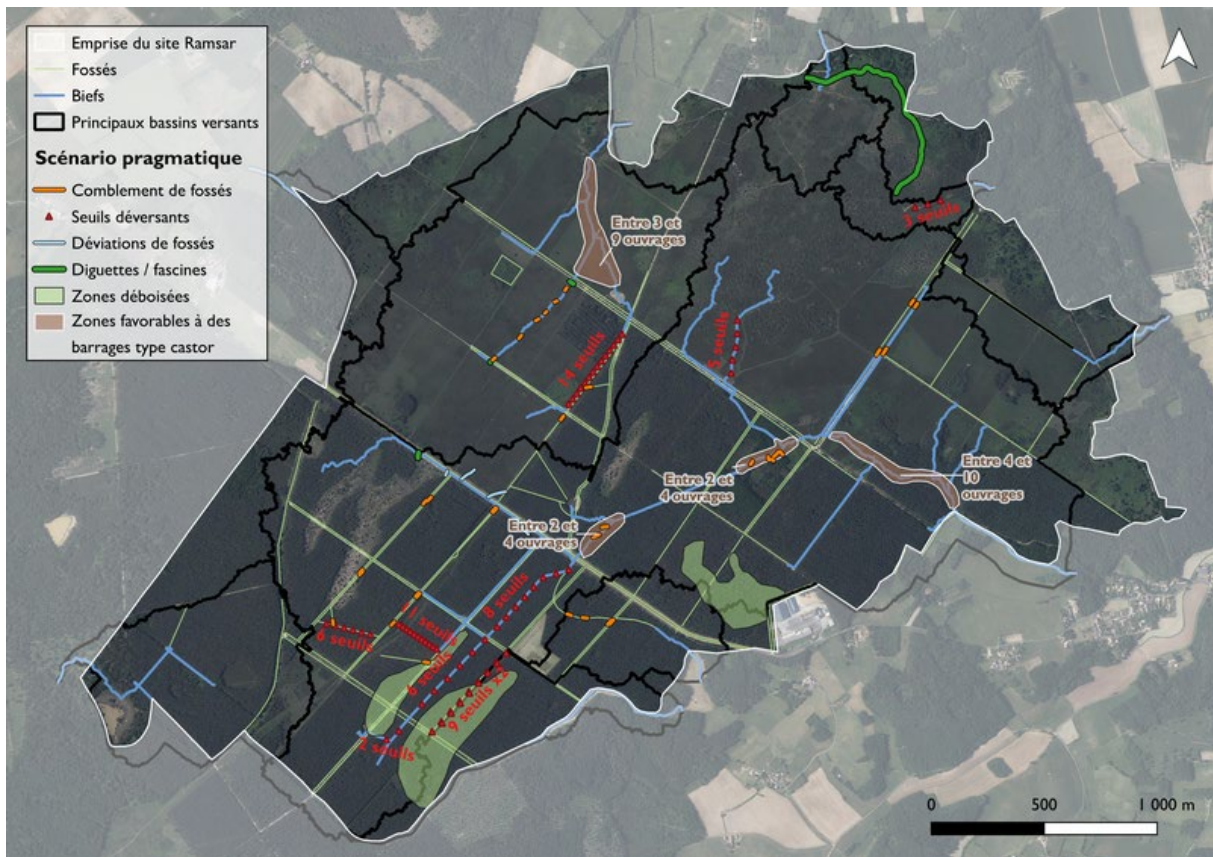


Figure 7 : Types de travaux intégrés au scénario pragmatique (Envolis)

Un article résume les enjeux de ce programme d'étude et de travaux structurant pour l'avenir du Pinail : [Nouveau climat, nouvel aménagement du Pinail ? – Réserve Naturelle Nationale du Pinail](#).

## Communication et sensibilisation

La gazette du Pinail, bulletin d'information semestriel avec GEREPI, l'ONF et la LPO, contient un volet Ramsar alimenté par GEREPI. Après la période de communication importante autour de

la labellisation Ramsar (exposition, plaquette, etc.), 2024 n'a pas été riche en évènement même si des projets structurant comme le projet de maison de site du Pinail interagi nécessairement avec ce statut.

### III. Expertises environnementales

#### Etude de la fonge de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine

Un inventaire de la fonge est en cours sur la réserve naturelle de Chérine, dans la Brenne, par Yann Sellier. 4 passages par an au printemps et à l'automne, et ce pendant 3 années consécutives composent le protocole d'étude à l'instar des précédentes menées sur des sites Natura 2000 charentais ou encore sur la réserve naturelle du bocage des Antonins.

#### Etude de la population d'Azuré des Mouillères du Pinail

Au-delà de la poursuite de l'étude de l'état de conservation de la population du Pinail in situ par GEREPI, dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour, il est à noter le développement de réflexion et de recherches sur une potentielle stratégie de migration assistée. En effet, face au déclin alarmant de cette dernière population du Poitou-Charentes, des questions se posent quant à la viabilité ou survie des individus. Importer de nouveaux individus, exporter des individus pour créer ou renforcer d'autres populations, ne pas intervenir et suivre l'évolution... Ces réflexions sont menées avec les réseaux de partenaires scientifiques et techniques dont Cistude Nature avec le programme Sentinelles du Climat. Un stage a ainsi été développé avec ces partenaires pour travailler sur la question des microclimats, de la résilience des individus face aux changements climatiques.



#### Accompagnement de Grand Châtelleraut en matière de biodiversité

GEREPI poursuit sa collaboration avec Grand Châtelleraut en faveur d'une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la politique de la collectivité, dans l'aménagement du territoire ou encore dans la prise de conscience sociétale. Une convention de prestation de service a ainsi été signée en 2024 pour répondre à cet accompagnement qui se poursuivra sur 2025 et 2026 quant au projet de reconquête des corridors écologiques (plantation de haies et création/restauration de mares). A noter que Grand Châtelleraut a été labellisé **Territoire engagé pour la nature** et que divers projets comme un **Atlas de Biodiversité Communale** sont en maturation.

## IV. Gestion associative

### La mobilisation des membres de GEREPI

En 2024, le collège des « amis de la réserve », a réuni 51 adhérents qui se cumulent aux 21 membres de droit de l'association.

Le bureau, composé de 6 membres avec une co-présidence, s'est réuni à 5 reprises auxquelles s'ajoutent 1 assemblée générale.

### L'hébergement de l'association

GEREPI a dû emménager dans de nouveaux locaux à côté de la mairie de Vouneuil-sur-Vienne à partir du mois d'octobre 2024 avec la vente du Moulin de Chitré par Grand Châtellerault. Plus petits mais fonctionnels, ces locaux ne peuvent être que temporaires car ils présentent plusieurs inconvénients : pas de salle de réception de publics (*réunions, formations, etc.*) et espace insuffisant en période de printemps pour le personnel dont l'effectif peut s'élever jusqu'à 10. A noter que Grand Châtellerault prend en charge le loyer demandé par la commune, propriétaire des lieux.



Figure 8 : Nouveaux locaux de GEREPI

Le projet de maison de site du Pinail poursuit par ailleurs sa préfiguration avec Grand Châtellerault : projet architectural, budgétisation, études préalables... Les services de la collectivité sont mobilisés et le directeur-conservateur les accompagne quant au cahier des charges de ce programme d'écoconstruction.

### La gestion financière

L'exercice comptable 2024 présente un budget légèrement excédentaire qui pourrait révéler une situation sereine mais plusieurs difficultés ont marqué l'exercice. Retard d'attribution et de versement de solde de certaines subventions ont effectivement contraint le déploiement de certains projets (*comment engager des projets annuels quand les actes d'attribution ne sont signés qu'en juin, juillet et même septembre ?*). Pour autant, la mobilisation du fonds vert de l'Etat a à nouveau permis le développement de plusieurs actions non prévues et pour autant bien nécessaire.

A l'instar du précédent rapport associatif, il est observé une gestion financière plus complexe, « sur le fil » avec un cumul de projets et de sources de financement démultipliant la charge administrative associée et augmentant le besoin de trésorerie.

# RAPPORT FINANCIER 2024

## I. Budget de fonctionnement

Le présent bilan financier de l'exercice 2024 de GEREPI s'appuie sur les comptes de résultat annuels avisés par le commissaire aux comptes, conformément à la législation en vigueur. Le résultat d'exercice de l'association présente un excédent de 2 636€ avec des charges et produits totaux, y compris exceptionnels, de respectivement 406 409€ et 409 046 €.

Les ressources associatives sont essentiellement pourvues par des subventions d'exploitation dont le montant s'élève à 244 529 € pour l'exercice 2024 dont 98% sont affectés au programme d'actions spécifique à la Réserve naturelle du Pinail. Il est à noter que le budget du programme d'étude fonctionnelle de la zone humide Ramsar du Pinail, pour un total cumulé de 124 430€ sur 2022-2024 répartis à 50% entre l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, est affecté aux fonds dédiés de l'association (71 567€). Les ressources directes sont ainsi pourvues de manière significative par des reprises sur provisions et amortissements à hauteur cumulée de 123 019 €, ainsi que la vente de produits, marchandises et prestations de services à hauteur de 27 097 € ce qui représente respectivement 33% et 7% des produits totaux. Il est à noter que 52% du chiffre d'affaire des prestations de services sont affectées aux activités de l'association, « hors réserve », correspondant à des expertises environnementales.

Concernant les charges directes de l'association, les charges de personnel représentent la dépense la plus importante à hauteur de 166 955 € représentant près de 41% des charges de fonctionnement. Le 2<sup>ème</sup> poste de dépense concerne les amortissements et fonds dédiés pour un total de 74 719 €, représentant 18% des charges totales et comprenant en particulier l'amortissement du programme de modernisation du sentier de découverte ainsi que le prolongement de plusieurs autres actions sur l'exercice 2025 (*brûlage dirigé, empreinte carbone, etc.*). Le 3<sup>ème</sup> poste de dépenses relève des achats de fournitures et prestations de service.

Le résultat d'exercice 2024 de l'association présente un excédent de 2 636€, un fait satisfaisant même s'il masque un certain nombre de difficultés financière (*retard de signature de convention, manque de trésorerie, etc.*). L'inscription de certaines subventions, en tout ou partie, en investissement devrait pouvoir être amélioré également. Enfin la complexité du contexte fin 2024 - début 2025 pose un certain nombre de questions de gestion de l'instabilité croissante auxquels tous les acteurs, publics comme privés, doivent faire face.

**Tableau 2 : Budget de fonctionnement de l'association GEREPI - Clôture d'exercice 2024**

<b>CHARGES 2024 CLOS (mars 25)</b>	<b>Montant (€)</b>	<b>PRODUITS 2024 CLOS (mars 25)</b>	<b>Montant (€)</b>
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>	<b>13 748</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>27 097</b>
601. Achats matières et fournitures	10 633	701. Vente de produits finis, marchandises	5 207
606. Autres fournitures	3 115	706-708. Prestations de service et activités annexes	21 890
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>47 502</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>244 529</b>
613. Locations	1 851	<b>ETAT</b>	
615-611. Entretien et réparation	42 539	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	160 482
616. Assurance	2 777	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	336	<b>REGION</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>98 580</b>	Nouvelle-Aquitaine	0
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	85 181	<b>DEPARTEMENT</b>	
623. Publicité, publication	1 004	Vienne	18 000
625. Déplacements, missions	9 276	<b>COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)</b>	
626. Frais postaux et télécommunication	2 030	CA Grand Châtelleraut et CU Grand Poitiers	0
627. Services bancaires, autres	135	Vouneuil sur Vienne, etc.	0
628. Divers et cotisations	955	<b>ORGANISMES SOCIAUX</b>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>2 687</b>	<b>FONDS EUROPEENS</b>	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	2 687	Programme LEADER, FEADER (N2000)	7 823
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	<b>AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT</b>	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>166 955</b>	<b>AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)</b>	
641. Rémunération des personnels	126 263	Agence de l'Eau Loire Bretagne	58 224
645. Charges sociales	40 692	<b>AIDES PRIVEES</b>	0
Autres charges de personnel	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>6</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>305</b>	758. Dons et mécénats	6
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>780</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>1 912</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>12 128</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>74 719</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>123 019</b>
681. Amortissement	20 347	781. Reprise sur amortissement	0
<b>69. Impôt sur les bénéfices, participation des salariés</b>	<b>0</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>1 487</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>406 409</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>409 046</b>
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>	<b>2 636</b>	<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2024</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>9 746</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>9 746</b>
Secours en nature		Bénévolat	1 367
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 379	Prestations en nature	8 379
Personnel bénévole	1 367	Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.</b>	<b>416 155</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.</b>	<b>418 792</b>

**Tableau 3 : Détails du budget de GEREPI et de la RNN Pinail - Clôture d'exercice 2024**

<b>PRODUITS (mars 25)</b>	<b>2024 clos GEREPI</b>	<b>2024 clos RNN Pinail</b>	<b>2024 clos Gestion RNN</b>	<b>2024 clos Animation RNN</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	5 207	5 207	4 524	5 207
Prestations de services	21 725	7 630	3 833	7 630
Produits des activités annexes	165	165	0	165
<b>Sous-total des produits d'exploitation</b>	<b>27 097</b>	<b>13 002</b>	<b>8 357</b>	<b>13 002</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Subventions d'exploitation	244 529	239 640	206 417	239 640
Etat (DREAL N-A)	160 482	156 814	137 929	156 814
Agence de l'Eau Loire Bretagne	58 224	57 004	52 666	57 004
Europe (Feader/Leader)	7 823	7 823	7 823	7 823
Région (Nouvelle-Aquitaine)	0	0	0	0
Département (Vienne)	18 000	18 000	8 000	18 000
EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers)	0	0	0	0
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)	0	0	0	0
Fondations, mécénat	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Autres produits	6	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires	123 019	51 452	42 613	51 452
Transfert de charges	1 487	0	0	0
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>	<b>369 041</b>	<b>291 092</b>	<b>249 030</b>	<b>291 092</b>
<b>TOTAL des produits d'exploitation (I)</b>	<b>396 138</b>	<b>304 094</b>	<b>257 387</b>	<b>304 094</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Autres intérêts et produits financiers	780	0	0	0
<b>TOTAL des produits financiers (II)</b>	<b>780</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opération de gestion	1 489	89	0	89
Sur exercice antérieur	19	19	19	19
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice	10 620	10 620	10 620	10 620
<b>TOTAL des produits exceptionnels (III)</b>	<b>12 128</b>	<b>10 728</b>	<b>10 639</b>	<b>10 728</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)</b>	<b>409 046</b>	<b>314 822</b>	<b>268 026</b>	<b>314 822</b>
<b>CHARGES (mars 25)</b>				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats stockés - marchandises et matières 1ères	4 856	3 602	3 602	3 602
Variation de stock	-61	-61	-270	-61
Achats non stockés	8 953	7 181	6 080	7 181
Services extérieurs	47 502	42 093	31 615	42 093
Autres services extérieurs	98 580	9 878	8 012	9 878
Prestations externalisées	76 953	2 107	2 107	2 107
Impôts, taxes et versements assimilés	2 687	0	0	0
Salaires et traitements	126 263	112 850	95 003	112 850
Charges sociales	40 692	36 731	30 243	36 731
Autres charges de Personnels	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés	74 719	71 569	69 109	71 569
Fonds dédiés	54 372	51 221	48 761	51 221
Autres charges	305	298	298	298
<b>TOTAL des charges d'exploitation (I)</b>	<b>404 498</b>	<b>284 141</b>	<b>243 691</b>	<b>284 141</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>TOTAL des charges financières (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	1 335	1 335	1 335	1 335
Sur opérations en capital	577	0	0	0
<b>TOTAL des charges exceptionnelles (III)</b>	<b>1 912</b>	<b>1 335</b>	<b>1 335</b>	<b>1 335</b>
<b>CHARGES INDIRECTES</b>				
Charges fixes de fonctionnement		29 348	23 000	29 348
Frais financiers		0	0	0
Autres		0	0	0
<b>TOTAL des charges indirectes (IV)</b>		<b>29 348</b>	<b>23 000</b>	<b>29 348</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>406 409</b>	<b>314 823</b>	<b>268 026</b>	<b>314 822</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>409 046</b>	<b>314 822</b>	<b>268 026</b>	<b>314 822</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>2 636</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## II. Budget d'investissement

Le budget d'investissement 2024 s'élèverait à hauteur de 17 340€ et ne concerne que la réserve naturelle. Il comprend l'acquisition d'un engin électrique financé exclusivement par l'Etat, le Fonds vert, ainsi que l'acquisition de petit matériel ou encore des travaux d'aménagement complémentaires à la rénovation du kiosque d'accueil (*financement de la DREAL N-A*) pour son inauguration au printemps 2024.

Tableau 4 : Budget d'investissement 2024

CHARGES 2024	Montant (€)	PRODUITS 2024	Montant (€)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 – Achats	16 750	70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0
61 - Services extérieurs	0	74 – Subventions d'exploitation	16 160
62 - Autres services extérieurs	590	Etat (DREAL)	16 160
Rémunérations interméd. et honoraires	590		
63 - Impôts et taxes	0		
64- Charges de personnel	0		
65- Autres charges de gestion courante	0	75 - Autres produits de gestion courante	0
66- Charges financières	0	76 - Produits financiers	0
67- Charges exceptionnelles	0	77 – Produits exceptionnels	0
68- Dotation aux amortissements	0	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0
69. Impôt sur les bénéfices, participation des salariés	0	79 – Transfert de charges	1 180
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>17 340</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 340</b>
Excédent prévisionnel (bénéfice)	0	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	0
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2024</b>			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
Secours en nature		Bénévolat	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>17 340</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>17 340</b>

Il est à noter une difficulté d'écriture comptable de différentes actions qui peuvent être fléchées soit en investissement soit en fonctionnement soit sans précision particulière. Par exemple, le département accorde une subvention d'investissement de 8 000€ pour la réalisation de travaux de restauration de milieux humides et aquatiques : ces mêmes travaux sont co-financés par la DREAL N-A et l'AELB sans pour autant être fléchés de la même manière. C'est pourquoi, en l'état actuel, seul n'apparaît dans le budget d'investissement, les opérations dont la totalité du financement est expressément fléchée ainsi (*problématique identique avec le financement de la Région quant au programme d'étude zone humide, fléché en investissement mais pas côté agence de l'eau*).

## III. Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes

# Compte de résultat visé par le commissaire aux comptes

Exercice Du 01/01/2024

## BILAN

Au 31/12/2024

ACTIF	Exercice : 2 024		Durée : 12 Mois		Exerc. : 2 023 12 Mois	
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	% ACTIF	NET	% ACTIF
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 405	2 405				
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	2 405	2 405				
Droits et valeurs similaires						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	370 029	255 756	114 274	32	116 929	26
Terrains	700		700		700	
Constructions	249 043	160 756	88 287		85 638	
Instal. techniques, mat. et out. ind.	57 879	51 666	6 213		10 451	
Autres immobilisations corporelles	62 407	43 334	19 073		4 752	
Immobilisations corporelles en cours					15 388	
Avances et acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4		4		4	
Participations	4		4		4	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
<b>TOTAL I</b>	<b>372 438</b>	<b>258 160</b>	<b>114 278</b>	<b>32</b>	<b>116 933</b>	<b>26</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
STOCKS ET EN-COURS	6 221		6 221	2	6 160	1
Matières premières et approvisionnements	3 960		3 960		3 690	
En-cours de productions						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 261		2 261		2 470	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES						
CREANCES	172 355		172 355	48	304 382	67
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 689		8 689		11 045	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres	163 667		163 667		293 337	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS						
INSTRUMENTS DE TRESORERIE						
DISPONIBILITES	68 105		68 105	19	24 746	5
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
<b>TOTAL II</b>	<b>246 682</b>		<b>246 682</b>	<b>68</b>	<b>335 288</b>	<b>74</b>
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecarts de conversion Actif	V					
<b>TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V)</b>	<b>619 120</b>	<b>258 160</b>	<b>360 959</b>	<b>100</b>	<b>452 221</b>	<b>100</b>

*Visa du  
Commissaire aux Comptes*

# BILAN

Exercice Du 01/01/2024

Au 31/12/2024

PASSIF	Exercice : 2024		%	Exercice : 2023		%
	Durée: 12	Mois		Durée: 12	Mois	
<b>FONDS PROPRES</b>						
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		<b>83 666</b>	<b>23</b>	<b>83 517</b>	<b>18</b>	
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires		83 666		83 517		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE						
Fonds statutaires						
Fonds propres complémentaires						
ECARTS DE REEVALUATION						
RESERVES						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité						
Autres						
REPORT A NOUVEAU		<b>22 359</b>	<b>6</b>	<b>22 359</b>	<b>5</b>	
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE		<b>2 637</b>	<b>1</b>	<b>149</b>		
<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>		<b>108 662</b>	<b>30</b>	<b>106 025</b>	<b>23</b>	
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES						
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		<b>99 002</b>	<b>27</b>	<b>92 359</b>	<b>20</b>	
PROVISIONS REGLEMENTEES						
<b>TOTAL I</b>		<b>207 664</b>	<b>58</b>	<b>198 385</b>	<b>44</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DEBIES</b>						
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS						
FONDS DEBIES		<b>54 372</b>	<b>15</b>	<b>123 019</b>	<b>27</b>	
<b>TOTAL II</b>		<b>54 372</b>	<b>15</b>	<b>123 019</b>	<b>27</b>	
<b>PROVISIONS</b>						
PROVISIONS POUR RISQUES						
PROVISIONS POUR CHARGES						
<b>TOTAL III</b>						
<b>DETTES</b>						
EMPRUNTS OBLIGATOIRES ET ASSIMILES (TTRES ASSOCIATIFS)						
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT						
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES						
AVANCES, ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS						
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		<b>38 341</b>	<b>11</b>	<b>39 438</b>	<b>9</b>	
DETTES DES LEGS OU DONATIONS					<b>9</b>	
DETTE FISCALES ET SOCIALES		<b>31 430</b>	<b>9</b>	<b>46 141</b>	<b>10</b>	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES						
AUTRES DETTES						
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		<b>29 153</b>	<b>8</b>	<b>45 238</b>	<b>10</b>	
<b>TOTAL IV</b>		<b>98 923</b>	<b>27</b>	<b>130 817</b>	<b>29</b>	
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF</b>	<b>V</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>360 959</b>		<b>452 221</b>	<b>100</b>	

*Visa du  
Commissaire aux Comptes*

Ref. : 86014051

PAGE 4



# COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2024

Au 31/12/2024

RUBRIQUES	Exerc.: <b>2 024</b> <i>12 mois</i>	Exerc.: <b>2 023</b> <i>12 mois</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>		
Cotisations		
Ventes de marchandises <i>dont vente de dons en nature</i>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	5 207	5 183
Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	21 725	21 928
Ventes de services annexes	4 190	3 570
Production stockée	165	55
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	244 529	266 245
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 487	7 130
Utilisation des fonds dédiés	123 019	130 592
Autres produits	6	9
<b>TOTAL I</b>	<b>396 138</b>	<b>431 142</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>		
Achat de marchandises		
Variation de stock	209	864
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 623	1 902
Variation de stock	- 270	- 630
Autres achats et charges externes	156 270	96 006
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 687	3 007
Salaires et traitements	126 263	146 919
Charges sociales	40 692	44 692
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	20 347	28 536
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	54 372	123 019
Autres charges	305	449
<b>TOTAL II</b>	<b>404 498</b>	<b>444 765</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-8 360</b>	<b>-13 624</b>

Ref. : 86014051

PAGE 5



# COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice Du 01/01/2024

Au 31/12/2024

RUBRIQUES	Exerc.: <b>2 024</b> <i>12 mois</i>	Exerc.: <b>2 023</b> <i>12 mois</i>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
De participations	780	1 088
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>780</b>	<b>1 088</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		15
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>		<b>15</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>780</b>	<b>1 073</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I-II +III -IV)</b>	<b>-7 580</b>	<b>-12 551</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>		
Sur opérations de gestion	108	
Sur opérations en capital	12 020	15 351
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>12 128</b>	<b>15 351</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>		
Sur opérations de gestion	1 335	2 651
Sur opérations en capital	577	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>1 912</b>	<b>2 651</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>10 217</b>	<b>12 700</b>
Participations des Salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>409 046</b>	<b>447 581</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>406 410</b>	<b>447 431</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 637</b>	<b>149</b>
<b>PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	8 405	7 353
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>8 405</b>	<b>7 353</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens	8 405	7 353
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>8 405</b>	<b>7 353</b>

# ORIENTATIONS 2025

## I. Programme d'actions prévisionnel

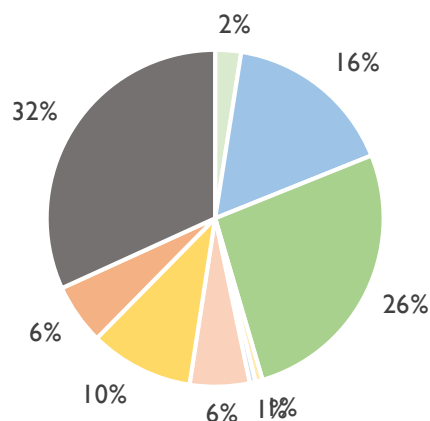
### Gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail

L'intégralité du programme d'actions 2024 de la Réserve naturelle du Pinail est en téléchargement libre sur le site Internet <http://www.reserve-pinail.org/documents-dinformation/rapports-annuels/>. Il repose sur la mise en œuvre prévisionnelle de 78 opérations. Au-delà des opérations habituelles, plusieurs faits marquants sont à noter :

- Le développement concerté d'une **trajectoire bas carbone** (*bilan carbone et programme valeurs ajoutées financés par le fonds vert en Nouvelle Aquitaine*) dans une démarche d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ;
- L'amélioration du **pâturage** afin de contrôler les pressions sur la réserve, trouver un espace de repli hivernal comme de stockage de fourrage, et expérimenter le pâturage gardé ;
- L'appui au **programme de restauration hydraulique** de la zone humide Ramsar du Pinail comprenant une synergie de concertation territoriale (*acceptabilité d'un réaménagement écologique, travail sur la mémoire du site et son avenir*) avec le **Diagnostic d'Ancre Territorial** de la réserve (*dynamique inter réserves néo-aquitaines coordonnée avec RNF*) ;
- La poursuite de développement de l'**observatoire scientifique** comprenant le travail de valorisation et partage en réseau (recherche d'un financement pour réaliser le bilan de 30 années de gestion conservatoire de la réserve naturelle du Pinail 1994-2024) ;
- La concrétisation du projet de construction d'une **maison de site** porté par Grand Châtellerault comprenant un travail de préfiguration de la modernisation du **parcours de découverte**.

Domaines d'activités	
MS	Management et soutien
IP	Intervention sur le patrimoine naturel
SP	Surveillance et police
CS	Connaissance et suivis de patrimoine naturel
PR	Participation à la recherche
PA	Prestations d'accueil et animation
EI	Prestations de conseils Etudes & ingénierie
CC	Création supports de communication et pédagogie
CI	Création et entretien d'infrastructures d'accueil

Figure 9 : Répartition du programme d'actions prévisionnel 2025 par domaines d'activités



Les moyens humains de GEREPI affectés à la réserve naturelle sont estimés à **5.15 ETP** salariés en 2025 afin de réaliser le programme d'actions prévisionnel du plan de gestion :

- 3 ETP salariés (postes permanents : directeur-conservateur, responsable scientifique, agent d'entretien ; poste temporaire : écomédiation ; poste mis à disposition : secrétaire-comptable)
- 2.15 ETP apprenants (2 stages Master 2 « azuré des mouillères et climat » [*partenariat avec Cistude Nature et Université de Tours*] et « diagnostic d'ancrage territorial » [*partenariat avec*

*Réserves Naturelles de France*] et 2 missions de service civique « observatoire et sensibilisation à la nature » [*partenariat avec La Ligue de l'Enseignement de la Vienne*])

## **Coordination de la zone humide Ramsar du Pinail**

Les dynamiques engagées à l'échelle du Pinail seront poursuivies par GEREPI en collaboration ou concertation avec les acteurs concernés : gestionnaires, collectivités, etc. Il est envisagé de solliciter les collectivités locales d'emprise du site pour contribuer au fonctionnement minimum de coordination du site Ramsar, aujourd'hui autofinancé par GEREPI. Cette demande s'appuie sur l'attribution d'une **dotations aux aménités rurales et biodiversité** aux communes abritant des aires protégées qui pourrait modestement être mises à profit de ces aires protégées ou de projets en faveur de la biodiversité.

L'action phare de l'année 2025 sera de poursuivre la **concertation locale** quant à la perspective du réaménagement écologique du Pinail, auprès des habitants et usagers du site. Il est envisagé de travailler sur la mémoire du Pinail afin d'en questionner l'avenir face aux changements climatiques. Des cafés mémoire, des enquêtes mais aussi une exposition pourraient ainsi être organisés. Dans le même temps, les démarches administratives, réglementaires et financières seront poursuivies pour concrétiser ce projet et les échanges avec l'ONF, principal gestionnaire, pourront préciser le programme de travaux en adéquation avec les activités et enjeux de Moulière-Pinail.

## **Expertises environnementales**

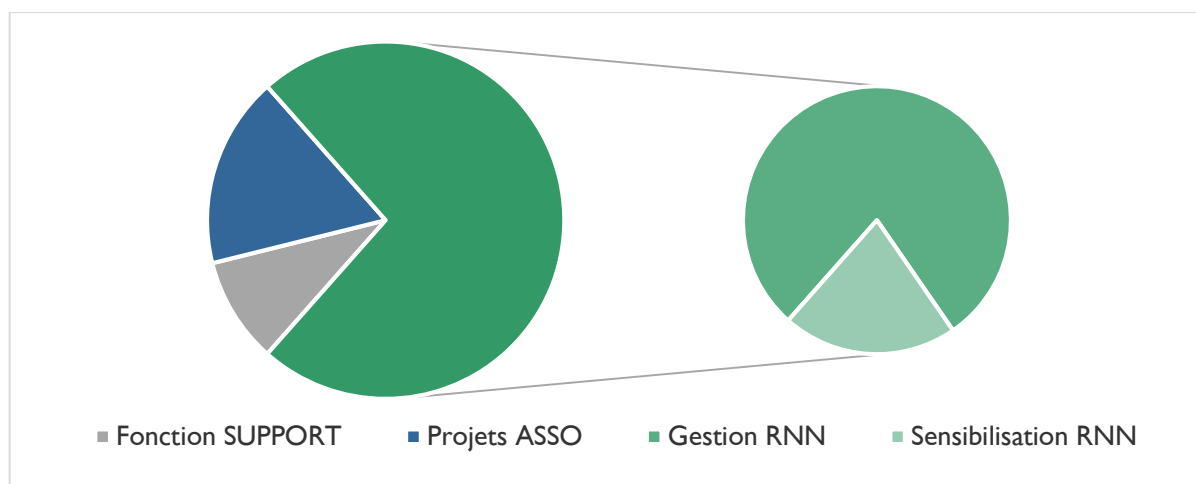
Les prestations d'expertises menées par GEREPI seront poursuivies en 2023 :

- Poursuite de l'étude « fonge » de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine
- Programme d'actions en faveur de *Phengaris alcon alcon* dans le cadre du PRA papillons de jour (*formation et étude*)
- Poursuite de l'accompagnement de Grand Châtellerault dont le programme de reconquête des corridors écologiques de Grand Châtellerault au travers la restauration ou création de haies et/ou de mares communales (*non intégré au programme d'actions en l'état actuel*)

## II. Budget prévisionnel

*NB : le budget prévisionnel 2025 est donné à titre indicatif dans la mesure où l'essentiel des aides sont prévisionnelles et ne bénéficient d'aucun engagement avec les collectivités qui toutes font face à un retard du budget de l'Etat et des restrictions financières de plus en plus sévères, quand ce ne sont pas des stratégies d'intervention qui évoluent et peuvent remettre en question nombre d'actions envisagées.*

Le budget de fonctionnement prévisionnel de GEREPI s'élève à 319 700€ pour l'exercice 2025. Les programmes d'actions de la Réserve naturelle du Pinail et de l'association se répartissent à hauteur respective de 79% et 21% du point de vue financier pour 86% et 14% du point de vue de la charge de travail (*bors possible poursuite du programme de reconquête des corridors écologiques de Grande Châtellerault*). Du point de vue des moyens humains, il est prévu de mobiliser une équipe salariée à hauteur de 3.8 ETP, pouvant être renforcée davantage selon les projets et financements obtenus.



**Figure 10 : Répartition prévisionnelle des moyens humains 2025 (en ETP salarié) de GEREPI**

Le budget prévisionnel de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail est composé à 64% par des subventions d'exploitation dont 50% sont pourvus par l'Etat, autorité de classement de l'espace protégé, au travers une convention pluriannuelle d'objectifs associant « gestion » et « sensibilisation » à hauteur respective de 1.7 ETP et 0.5 ETP. Le programme d'interventions sur les milieux naturels pourrait être pourvu en partie par des Contrats Natura 2000 (*co-financement Etat-Europe*) et le Contrat Territorial Vienne Aval (*outil d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 2<sup>ème</sup> financeur principal des actions portées par GEREPI*) en articulation avec le Conseil Départemental de la Vienne. Le programme d'accueil des publics et d'animation, au-delà de l'intervention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence de l'Eau, pourrait ne plus être soutenu par le Conseil Départemental de la Vienne, après une réduction de 50% précédemment. Au niveau des charges prévisionnelles, le principal poste de dépense repose sur les charges de personnel à hauteur de 47% (*3 ETP salariés et 2.15 ETP apprenant*) tandis que les autres postes concernent les services extérieurs et achats (*travaux de coupe et de brulage dirigé, matériel scientifique et pédagogique, frais de missions, etc.*), les dotations aux amortissements et fonds dédiés ainsi que les frais de structure pour respectivement 20%, 22% et 11% du budget.

Les activités de l'association développées en 2025, comme précisées précédemment, concernent la coordination du site Ramsar et la préfiguration du programme de travaux de restauration hydraulique du Pinail (*12 234€ en co-financement par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Grand Poitiers, le Département, les communes et GEREPI*). Les autres ressources financières de GEREPI reposent sur la réalisation de programmes scientifiques et de prestations d'expertise (*11 955€ au total*) portant sur la fonge (*Chérine*), le Plan Régional d'Actions sur les papillons de jour avec l'azuré des Mouillères (*DREAL N-A ; Poitou-Charentes Nature*) ainsi que l'accompagnement de Grand Châtellerault (*28k€*

à intégrer au budget ultérieurement). Le budget propre de l'association, hors réserve naturelle, s'élèverait à 66 610€ avec le transfert de charges de structure affecté à la gestion de la réserve naturelle représentant 36 162€ (comptabilité, entretien, frais de gestion, etc.) :

**Tableau 5 : Budget prévisionnel 2025 de l'association GEREPI**

CHARGES 2025 PREV. (fév. 25)	Montant (€)	PRODUITS 2025 PREV. (fév. 25)	Montant (€)
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>	<b>18 113</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>21 245</b>
601. Achats matières et fournitures	15 755	701. Vente de produits finis, marchandises	4 440
606. Autres fournitures	2 358	706-708. Prestations de service et activités annexes	16 805
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>38 350</b>	<b>74 – Subventions d'exploitation</b>	<b>226 305</b>
613. Locations	1 450	<b>ETAT</b>	
615-611. Entretien et réparation	33 031	Ministère de l'Ecologie (DREAL)	145 551
616. Assurance	3 019	Autre(s) Ministère(s)	
618. Documentation	850	<b>REGION</b>	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>48 238</b>	Nouvelle-Aquitaine	0
622. Rémunérations intermédiaires et honoraires	30 722	<b>DEPARTEMENT</b>	
623. Publicité, publication	930	Vienne	8 000
625. Déplacements, missions	14 155	<b>COMMUNE(S) ET INTERCOMMUNALITE(S)</b>	
626. Frais postaux et télécommunication	1 391	CA Grand Châtelleraut et CU Grand Poitiers	0
627. Services bancaires, autres	130	Vouneuil sur Vienne, etc.	1 600
628. Divers et cotisations	910	<b>ORGANISMES SOCIAUX</b>	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>2 880</b>	<b>FONDS EUROPEENS</b>	
631. Impôts et taxes sur rémunérations	2 880	Programme LEADER, FEADER (N2000)	15 744
633. Impôts et taxes sur rémunérations	0	<b>AGENCE DE SERVICES ET PAIEMENT</b>	
635. Autres impôts et taxes	0	Emploi aidé	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>178 259</b>	<b>AUTRE(S) ETABLISSEMENT(S) PUBLIC(S)</b>	
641. Rémunération des personnels	131 414	Agence de l'Eau Loire Bretagne	51 910
645. Charges sociales	44 296	<b>AIDES PRIVEES</b>	3 500
Autres charges de personnel	2 550	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>10</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>95</b>	758. Dons et mécénats	10
<b>66- Charges financières</b>	<b>100</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>550</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>77 – Produits exceptionnels</b>	<b>10 713</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>33 665</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>54 372</b>
681. Amortissement	18 864	781. Reprise sur amortissement	0
<b>69. Impôt sur les bénéficiaires, participation des salariés</b>	<b>0</b>	<b>79 – Transfert de charges</b>	<b>6 504</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>319 700</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>319 700</b>
<b>Excédent prévisionnel (bénéfice)</b>	<b>0</b>	<b>Insuffisance prévisionnelle (déficit)</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2025</b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>12 561</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>12 561</b>
Secours en nature		Bénévolat	3 992
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 569	Prestations en nature	8 569
Personnel bénévole	3 992	Dons en nature	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES PREV.</b>	<b>332 261</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS PREV.</b>	<b>332 261</b>

**Tableau 6 : Budget prévisionnel 2025 détaillé de GEREPI et la RNN Pinai**

<b>PRODUITS</b> (fév. 25)	<b>GEREPI</b> 2025 prév.	<b>2025 prév.</b> RNN Pinail	<b>2025 prév.</b> Gestion RNN	<b>2025 prév.</b> Animation RNN
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	4 440	4 440	3 920	520
Prestations de services	16 715	4 760	2 464	2 296
Produits des activités annexes	90	90	0	90
<b>Sous-total des produits d'exploitation</b>	<b>21 245</b>	<b>9 290</b>	<b>6 384</b>	<b>2 906</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Subventions d'exploitation	226 305	214 071	173 703	40 368
Etat (DREAL N-A)	145 551	145 551	126 666	18 885
Agence de l'Eau Loire Bretagne	51 910	45 753	24 870	20 883
Europe (Feader/Leader)	15 744	15 744	15 744	0
Région (Nouvelle-Aquitaine)	0	0	0	0
Département (Vienne)	8 000	6 423	6 423	0
EPCI (Grand Châtelleraut, Grand Poitiers)	0	0	0	0
Commune (Vouneuil-s-V, etc.)	1 600	600	0	600
Fondations, mécénat	0	0	0	0
Autres	3 500	0	0	0
Autres produits	10	0	0	0
Produits liés à des financ. réglementaires	54 372	51 221	48 761	2 460
Transfert de charges	6 504	3 954	3 954	0
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>	<b>287 192</b>	<b>269 246</b>	<b>226 418</b>	<b>42 828</b>
<b>TOTAL des produits d'exploitation (I)</b>	<b>308 437</b>	<b>278 537</b>	<b>232 802</b>	<b>45 734</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Autres intérêts et produits financiers	550	0	0	0
<b>TOTAL des produits financiers (II)</b>	<b>550</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opération de gestion	93	93	0	93
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Quote-part subv. investissement virée à l'exercice	10 620	10 620	10 620	0
<b>TOTAL des produits exceptionnels (III)</b>	<b>10 713</b>	<b>10 713</b>	<b>10 620</b>	<b>93</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DIRECTS (I+II+III)</b>	<b>319 700</b>	<b>289 250</b>	<b>243 422</b>	<b>45 827</b>
<b>CHARGES</b> (fév. 25)				
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats stockés - marchandises et matières 1ères	9 490	3 680	3 680	0
Variation de stock	65	65	-360	425
Achats non stockés	8 558	5 157	4 104	1 053
Services extérieurs	38 350	32 166	31 726	440
Autres services extérieurs	48 238	23 851	11 308	12 544
Impôts, taxes et versements assimilés	2 880	0	0	0
Salaires et traitements	131 414	116 626	101 909	14 717
Charges sociales	44 296	39 818	34 611	5 207
Autres charges de Personnels	2 550	0	0	0
Dotations aux amortissements et fond dédiés	33 665	31 634	27 834	3 800
Autres charges	95	90	90	0
<b>TOTAL des charges d'exploitation (I)</b>	<b>319 600</b>	<b>253 088</b>	<b>214 902</b>	<b>38 186</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>TOTAL des charges financières (II)</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	0	0	0	0
Sur exercice antérieur	0	0	0	0
Sur opérations en capital	0	0	0	0
<b>TOTAL des charges exceptionnelles (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES INDIRECTES</b>				
Charges fixes de fonctionnement	0	36 162	28 520	7 641
Frais financiers	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL des charges indirectes (IV)</b>		<b>36 162</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>319 700</b>	<b>289 250</b>	<b>243 422</b>	<b>45 827</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>319 700</b>	<b>289 250</b>	<b>243 422</b>	<b>45 827</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>